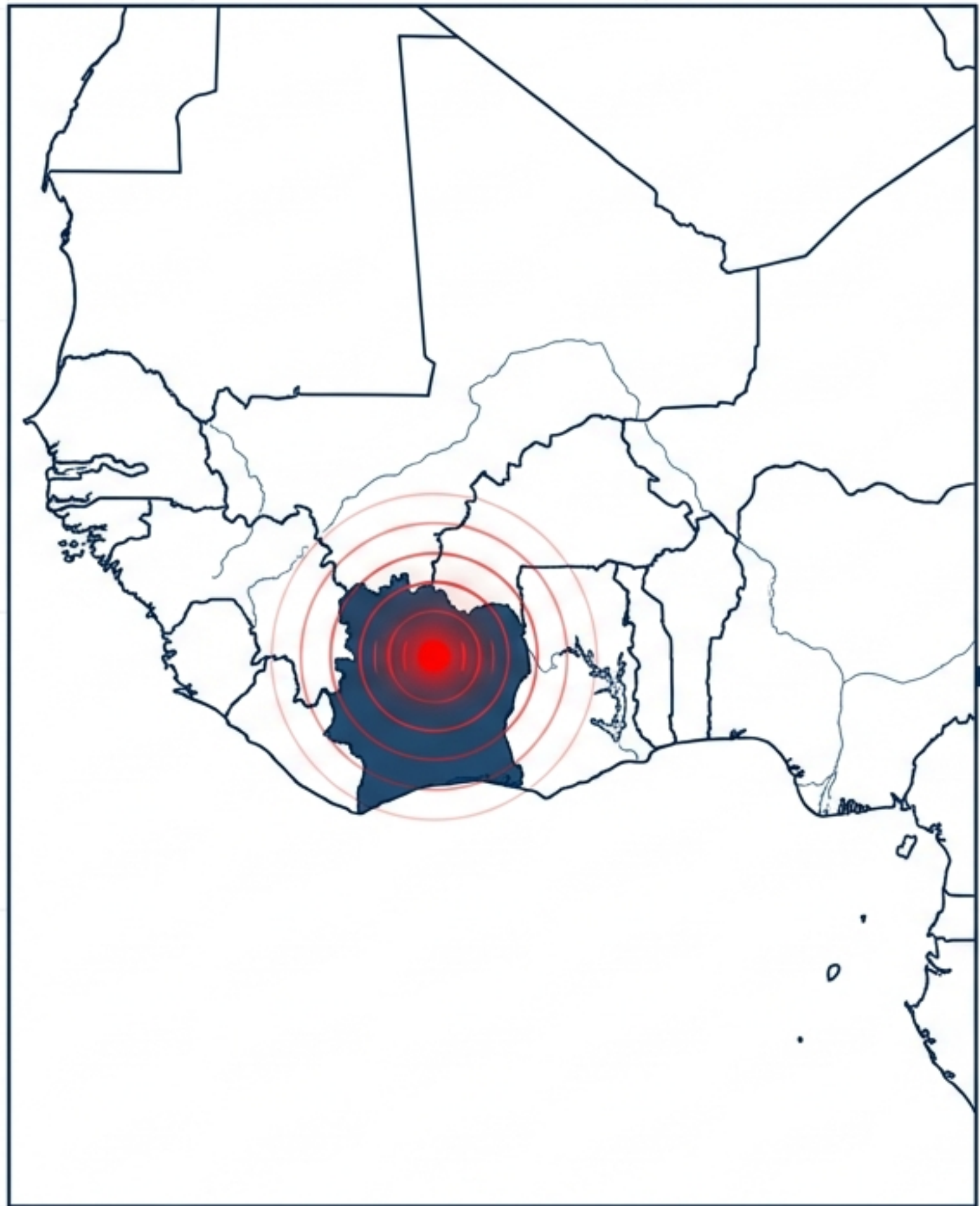


Blanchiment de Capitaux en Côte d'Ivoire : Le Nouveau Paradigme

Tolérance zéro, cadre juridique et affaires emblématiques.



L'Urgence de la Crédibilité Financière



Le Déclencheur (Octobre 2024) : Inscription de la Côte d'Ivoire sur la Liste Grise du GAFI (Groupe d'Action Financière).



L'Enjeu National : Une surveillance internationale renforcée qui menace l'attractivité économique et la réputation du système financier ivoirien.



L'Objectif Stratégique : Mettre en œuvre les 14 actions correctives exigées et démontrer la capacité ferme de l'État à détecter, geler et sanctionner les flux financiers illicites pour réintégrer le concert des nations sûres.



Le Fer de Lance : Le PPEF et le Procureur Aboya

“ La Côte d’Ivoire ne sera jamais une terre d’accueil pour les capitaux criminels à col blanc. ”

– Procureur Jean-Claude Aboya

L’Institution : Le Pôle Pénal Économique et Financier (PPEF).

Le Mandat : Traquer sans distinction de statut social les auteurs d’infractions économiques graves. Une institution désormais dotée de capacités d’investigation proactives et d’une autonomie d’action sans précédent.

La Loi en Action : 4 Cas d'École

L'application stricte du blanchiment autonome à travers toutes les sphères de la société ivoirienne.



Name: Apoutchou National
Profil : Influenceur

CONDAMNÉ



Name: Lionel PCS
Profil : Opérateur Numérique

CONDAMNÉ



Name: Pasteur Wilfried Zahui
Profil : Leader Religieux

SOUS CONTRÔLE



Name: Alloui Brou Jacques
Profil : Opérateur Foncier

EN FUITE

Cas N°1 : L'Exhibitionnisme Financier

L'Affaire Apoutchou National



Le Déclencheur :

Exhibition flagrante de liasses de billets de banque sur les réseaux sociaux.

L'Infraction Caractérisée :

Blanchiment autonome de capitaux (incapacité totale de justifier l'origine des fonds exhibés).

La Sanction (Juin 2026) :

- 3 ans de prison ferme.
- 264 millions FCFA d'amende.
- Confiscation des biens et retrait du passeport.

Cas N°2 : L'Économie Souterraine

L'Affaire Lionel PCS



- **Le Déclencheur :**
Opérations massives via des réseaux de paris illicites et transferts financiers suspects.
- **Les Infractions :**
 - Blanchiment de capitaux, transfert illicite d'argent, prise de paris illicite, et violation de la réglementation de la BCEAO.



La Sanction : 5 ans de prison ferme.

Cas N°3 : L'Origine Inexpliquée du Patrimoine

L'Affaire Pasteur Wilfried Zahui



Le Déclencheur :

Un parc automobile de luxe estimé à plusieurs centaines de millions de FCFA, exposé publiquement.

Le Principe Juridique :

La fonction religieuse (ou toute autre fonction sociale) n'exempte aucun citoyen de l'obligation de justifier l'origine licite de son patrimoine.

Le Statut :

Actuellement placé sous contrôle judiciaire strict par le PPEF.



Cas N°4 : Le Scandale Foncier et Humain

L'Affaire Alloui Brou Jacques



- Le Déclencheur : **Déguerpissements illégaux et destruction brutale d'habitations** au quartier Campement (Koumassi).
- L'Enjeu Foncier : Une manœuvre opaque portant sur **34 hectares de terres urbaines**, causant un **drame social et humanitaire**.
- Le Statut : **En fuite**. Activement recherché par la justice ivoirienne pour troubles à l'ordre public, voies de fait, destructions de biens, et soupçons d'opérations illicites.

La Faille Structurelle : Le Secteur Immobilier



L'Indice de vulnérabilité. Le canal privilégié permettant d'intégrer le plus rapidement les fonds illicites dans l'économie légale.



La proportion alarmante des transactions immobilières effectuées en espèces. Un manque de traçabilité total qui brouille les pistes.

L' Arsenal de Sanctions : Une Répression Implacable



Le Nouveau Renseignement : La Veille Numérique



La Fin de l'Impunité Virtuelle :
L'espace numérique et les réseaux sociaux sont désormais activement surveillés.

La Méthode PPEF :
L'exhibition de richesses en ligne agit comme un point d'entrée pour les enquêteurs.

Le Croisement de Données :
Un système de veille proactive croise instantanément les modes de vie virtuels exhibés avec les déclarations de patrimoine et les données fiscales réelles.

La Fin de l'Enrichissement Inexpliqué

Le renversement de la charge de la preuve a redéfini les règles.
Désormais, chaque citoyen, de l'influenceur à l'opérateur économique, doit pouvoir justifier son patrimoine.

**Tolérance Zéro. La Côte d'Ivoire assainit son économie.
L'ignorance de la loi n'est plus un bouclier.**